

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

28/03/2018

Dossier complet le :

27/03/2018

N° d'enregistrement :

F09318 P0107

1. Intitulé du projet

Construction d'un bâtiment logistique à Senas (13)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SCI PI 17

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Dang Tran

RCS / SIRET

8 3 2 | 0 2 7 | 4 9 4 | 0 0 0 | 1 8

Forme juridique SCI

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement y compris ceux donnant lieu à un permis d'aménager, un permis de construire, ou à une procédure de zone d'aménagement concerté.	<p>Seuils : - Travaux, constructions et opérations d'aménagement constitués ou en création qui soit crée une surface de plancher supérieure ou égale à 10 000 m² et inférieure à 40 000 m²</p> <p>- Terrain couvre un terrain d'assiette d'une superficie supérieure ou égale à 5 ha et inférieure à 1</p> <p>Projet : Surface de Plancher d'environ 13 000 m², assiette foncière d'environ 7 ha</p>

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Démolition d'une maison individuelle en cœur de parcelle, viabilisation du site et construction d'un bâtiment logistique d'environ 13 000 m² sur un terrain d'environ 7 ha.

Le bâtiment qui fait l'objet du présent dossier est une messagerie.

La plate-forme fonctionnera de la manière suivante :

- réception, contrôle et déchargement des produits,
- tri et préparation des chargements,
- chargement des camions, expédition des produits.

4.2 Objectifs du projet

La SCI qui porte le projet est une filiale à 100% de la société mère Poste Immo, elle-même filiale du Groupe La Poste. Poste Immo est l'opérateur immobilier global du Groupe La Poste, à la fois foncière et prestataire de services. Afin de mettre à leur disposition un parc justement dimensionné et adapté aux nouveaux usages, elle accompagne les Métiers du Groupe (Courrier, Colis, Enseigne, La Banque Postale), ses clients, dans la mise en œuvre de leurs projets immobiliers, conformément à leurs politiques respectives de développement et d'implantation. Elle les accompagne aussi dans l'optimisation de leurs surfaces occupées et dans la rationalisation de leur parc, pour réduire les coûts immobiliers.

Ce nouvel outil permettra :

- d'assurer le développement du groupe sur l'ensemble de ses marchés,
- de maintenir l'excellente qualité de service clients,
- d'améliorer la massification des livraisons (des camions optimisés) et nos conditions de transport,
- de mailler le territoire,
- d'apporter des conditions de travail encore meilleures et poursuivre la professionnalisation du groupe dans les activités de la logistique.

Cette plateforme sera située sur la commune de Senas, ce choix géographique répond notamment à la contrainte de flux tendus en logistique,

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Ce projet nécessite la conduite de travaux pendant une durée de 7 à 9 mois. Se succéderont les phases habituelles de terrassements, fondations, charpente, gros oeuvre, second oeuvre et finitions.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Durant la phase d'exploitation, le trafic attendu est évalué à 150 porteurs/jour.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
 La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est non classé.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surfaces Voiries (m ²)	34 500 m ²
Surfaces Espaces verts	22 000 m ²
Bassin d'orage	2 000 m ²
Cheminements piétons	433 m ²
Surface Total planchers	12 778 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Zone des Saurins, 13 560 Senas

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 3° 74' 09" 52 Lat. 5 ° 09' 34" 33

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

/

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Les-donnees-environnementales.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF la plus proche est implantée à 2,5 km à l'ouest, il s'agit d'une ZNIEFF de type 2 « Chaîne des Alpilles » (930012400)
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Emprise du projet comprise dans le zonage du Parc Naturel Régional des Alpilles
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Petit cours d'eau qui peut s'apparenter à une zone humide: Béal du Moulin, Réseau hydrographique DREAL PACA. Il marque la délimitation nord de la zone d'étude.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La localisation est exposée à une inondation par débordement de la Durance avec un aléa exceptionnel (Be). La côte de référence est de 94,016 m NGF. Le PPRI ne préconise pas de dispositions constructives particulières pour la zone d'aléa exceptionnel. Le PPRI recommande, sans obligation, d'utiliser les préconisations d'implantation du radier à 50cm au dessus du terrain naturel.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plusieurs sites Natura 2000 sont localisés dans un rayon de moins de 5km dont une ZPS située à 800 m au sud-est de la zone d'étude.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	APB « Lit de la Durance, lieu-dit le Font du Pin », 3,8 km au nord-est APB « Grands rapaces du Lubéron », 5,5 km au nord-est

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'approvisionnement en eau provient du réseau communal. La consommation en eau de l'installation est destinée à alimenter - les sanitaires, - à l'entretien des locaux, La consommation maximum journalière sera de 5m3.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le repérage de terrain a révélé uniquement la présence avérée ou potentielle d'espèces de faune protégées communes.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le prédiagnostic a mis en évidence des enjeux écologiques ayant des conséquences mineures sur le projet.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La parcelle, aujourd'hui agricole, est située dans la zone dite des Saurins, qui porte une OAP inscrite au PLU de Senas : Les lieux-dits « Les Saurins » et « Sud Saurins » sont situés en entrée de ville est, à l'est du péage de l'autoroute A7 et de part et d'autre de la RD7n. Cette situation fait de ce secteur un lieu privilégié pour l'emplacement d'activités, et permettrait notamment de regrouper les artisans implantés à Senas dans un
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	L'activité de tri postal n'engendre pas de risque sanitaire.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Circulation poids lourds : 140 à 170 véhicules/Jour
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le trafic des porteurs peuvent générer des nuisances sonores. L'autoroute peut être une source de nuisance sonore

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les émissions lumineuses concernent les éclairages dus au fonctionnement de la plateforme: quais de chargement/déchargement et circulations. Il n'y aura pas d'éclairage "d'agrément" et les lampadaires seront éteints en dehors des heures d'ouverture.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux pluviales doivent être tamponnées sur le terrain avant d'être rejetées dans le bassin de rétention. Le calcul du bassin sera réalisé dans une phase ultérieure en fonction du débit de fuite.</p> <p>Les eaux de voiries transiteront pas un séparateur hydrocarbures avec débourbeur avant rejet.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les effluents seront constitués par les eaux sanitaires du site. Le projet sera raccordé à la station d'épuration. Il n'y aura pas d'impact significatif.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ce projet va permettre la création d'emplois.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Il n'y pas d'autres projets connus à proximité.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

Compte tenu du contexte local:

- La bibliographie et/ou les consultations effectuées ne révèlent aucun enjeu écologique particulier au regard des végétations recensées (dominance agricole).
- Seules des espèces communes mais néanmoins protégées en droit français sont pressenties au sein de la zone d'étude.
- Les zonages du patrimoine naturel ont des conséquences faibles sur le projet
- Aucun élément de Trame Verte et Bleue n'est à prendre en compte dans le projet.
- Le repérage de terrain a révélé une seule zone humide de qualité écologique insuffisante au développement d'espèces patrimoniales (boisement déstructuré, présence d'espèces exotiques envahissantes, absence de berges
- Le repérage de terrain n'a révélé aucun enjeu écologique supplémentaire, avéré ou potentiel.
- la typologie de l'activité qui ne génère pas d'impact significatif;

Le projet ne nécessite pas la production d'une étude d'impact.

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les efforts devront porter sur le traitement des accès depuis la RD7n et Vielle route de Mallemort, sur les abords du Rond-point et sur le site même du projet pour le faire « fondre » dans son environnement, par opposition à la zone d'activités en direction de Sénas qui marque fortement le paysage.

Il s'agira donc d'intégrer le projet dans son environnement par l'implantation de différents sujets (arbres arbustes, ...), en particulier en périphérie du site. Ces aménagements paysagers peuvent parallèlement limiter les vues en direction des espaces environnants, dont massifs des Alpilles et du Luberon. L'analyse paysagère détaillée permettra au regard de ces enjeux de valider des choix de plantations adaptés aux enjeux.

Une attention toute particulière sera donnée à l'amélioration de la qualité du canal, par notamment des travaux de renaturation des berges du canal. Le traitement de la noue paysagère longeant le canal permettra aussi d'élargir la zone naturelle, au delà de la bande de 8m réglementaire.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Un prédiagnostic écologique hivernal et printanier n'ayant révélé aucun risque écologique lié au site et au projet, nous estimons qu'une évaluation environnementale n'est pas nécessaire pour compléter les évaluations déjà produites.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Concernant les études menées sur le site: - Note environnementale - Notice paysagère - Pre-diagnostic écologique Concernant l'urbanisation de la zone : - Rapport de Présentation Plan Local d'Urbanisme concernant la modification n°2 du PLU Sénas - Étude « Loi Barnier » Secteurs « Les Saurins » et « Les Saurins Sud RD7N »

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Paris

le, 19 mars 2018

Signature



35555

